



Fascicule 2

---

# DÉNOMBREMENT 2022 DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE À MONTRÉAL

Méthodologie

Québec 

Ce fascicule est une production de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Direction des services généraux et partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal.

1560, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 4M1  
<https://ccsmtlpro.ca/drsp>

#### **COORDINATION DU DÉNOMBREMENT 2022 DE MONTRÉAL**

Véronique Denis, conseillère cadre, Service régional de l'itinérance, DSGPU

Sylvain Cote-Colisson, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), Service régional de l'itinérance, DSGPU

#### **COORDINATION DES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE RÉDACTION**

Emmanuelle Turcotte, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

#### **COMITÉ D'ANALYSE ET DE RÉDACTION**

Emmanuelle Turcotte, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Yves Jalbert, APPR, Service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Cynthia Lewis, APPR, Service régional de l'itinérance, DSGPU

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance, DSGPU

#### **COLLABORATRICES ET COLLABORATEUR À L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET À LA RÉDACTION DES FASCICULES**

Annie Larouche, conseillère en planification, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

Eric Latimer, Ph. D., expert-conseil, Université McGill

Janie Boucher, conseillère en analyse — contrôle de gestion, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

#### **RELECTURE STRATÉGIQUE**

Catherine Giroux, coordonnatrice des dossiers régionaux, sociaux et communautaires, DSGPU

Catherine Robichaud, cheffe du service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Catherine Verreault, cheffe médicale par interim, Secteur Environnements urbains et santé des populations, DRSP

Marie-Andrée Authier, cheffe du service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Maxime Roy, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive et responsable médical – Service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance, DSGPU

#### **RÉVISION LINGUISTIQUE ET GRAPHISME**

Atlas et Axis

#### **REMERCIEMENTS**

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la planification et la réalisation du dénombrement des personnes en situation d'itinérance en 2022 à Montréal, ainsi qu'à l'élaboration de ces fascicules thématiques.

#### **NOTES**

La formulation neutre a été privilégiée le plus possible dans le procédé de rédaction du présent document afin d'assurer que les termes et les phrases ne comportent pas de marques de genre relatives à des personnes.

Ce document est disponible en ligne sur le portail du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : <https://ccsmtlpro.ca/drsp>

© Gouvernement du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-97732-2 (En ligne)

## CONTEXTE

Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible s'est déroulé simultanément le soir du 11 octobre 2022 dans 13 régions du Québec. À Montréal, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) avait le mandat de planifier les opérations et la mobilisation du milieu communautaire en itinérance, des établissements du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de même que de centaines de personnes enquêtrices bénévoles afin de mener à bien ce troisième exercice de dénombrement sur le territoire montréalais<sup>1</sup>.

Les objectifs généraux de l'exercice national du dénombrement de 2022 visaient à :

1. estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022;
2. décrire certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance rencontrées à partir d'informations recueillies par questionnaire;
3. comparer les données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018<sup>2</sup>.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* (gouvernement du Québec), du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance* (MSSS) ainsi que du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 – S'unir dans l'action* (CCSMTL). L'exercice du dénombrement découle également d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada en lien avec le programme *Vers un chez-soi : la stratégie de lutte contre l'itinérance*.

Ce fascicule a pour but de présenter les particularités méthodologiques de Montréal pour le dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible de 2022. Il se structure autour des éléments suivants :

- Une présentation des **principales personnes et instances clés engagées dans la mise en œuvre** du dénombrement à Montréal en 2022.
- Une présentation des **aspects spécifiques à Montréal concernant la collecte des données**, ainsi que des méthodes utilisées pour leur analyse et leur mise en forme dans les fascicules thématiques.
- Une discussion sur **les limites et les forces** de l'exercice dans le contexte montréalais.

Pour connaître les détails du processus national de collecte et d'analyse des données, les lectrices et lecteurs peuvent se référer au rapport provincial du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : Dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible au Québec – Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022.

1. La Ville de Montréal a commandité et financé le dénombrement de 2015. Le dénombrement de 2018, coordonné par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), s'est déroulé simultanément dans 11 régions du Québec et s'inscrivait dans le cadre d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada, en lien avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) comme pour l'exercice de 2022.

2. MSSS (2023). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022. p. 2. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-846-05W.pdf>

## GOVERNANCE DU DÉNOMBREMENT À MONTRÉAL

À Montréal, le CCSMTL, plus particulièrement le Service régional de l'itinérance de la Direction des services généraux et partenariats urbains (DSGPU), a été chargé de la planification, de l'organisation et du déploiement des ressources nécessaires à la collecte de données dans la région montréalaise. La DSGPU a pu compter sur la collaboration de plusieurs directions et services du CCSMTL, incluant le Service des communications et du marketing, le Service de la sécurité intérieure, de la prévention et des mesures d'urgence, ainsi que la Direction des ressources informationnelles. Elle a également bénéficié de la collaboration de l'ensemble du RSSS de Montréal, grâce à l'établissement d'un comité *ad hoc* composé de répondantes et répondants locaux. Leur mandat consistait à promouvoir l'événement au sein de leurs établissements respectifs et à mobiliser le personnel pour agir à titre de bénévole lors de l'événement.

Un comité de pilotage a également été mis sur pied. Celui-ci était composé de différentes personnes expertes en itinérance et de représentantes et représentants des milieux institutionnel et communautaire. Le mandat du comité était de soutenir la réalisation et le bon déroulement de chaque étape du projet, de fournir des pistes de solutions lorsque requis et de contribuer à l'engagement et à la mobilisation du milieu envers le projet.

## PRINCIPALES INSTANCES ET PERSONNES ENGAGÉES DANS LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU DÉNOMBREMENT À MONTRÉAL EN 2022

Le CCSMTL avait plusieurs responsabilités clés dans la démarche. Il était chargé de la planification et de la mise en œuvre du mandat, en respectant les orientations ministérielles. Il était responsable de l'embauche de la firme externe mandatée pour la gestion logistique du dénombrement et pour la gestion des bénévoles, soit la Croix-Rouge canadienne, et devait également soutenir cette firme dans ses différents mandats. Le CCSMTL a aussi joué un rôle crucial dans la mobilisation et la sollicitation des partenaires en itinérance. Sur le plan méthodologique, il a supervisé le déroulement du dénombrement, y compris la détermination du territoire couvert et les procédures à suivre. Enfin, le CCSMTL a élaboré un plan de communications, conformément aux orientations retenues sur le plan national par le MSSS.

De nombreux individus et organismes ont apporté leur soutien au CCSMTL dans la réalisation du dénombrement dans la région de Montréal. Parmi eux, citons :

Individu ou organisme	Rôle
Eric Latimer, Ph. D., Université McGill	Expert-conseil
Croix-Rouge canadienne	Planification et réalisation de la logistique, coordination des personnes bénévoles
La Ville de Montréal	Recherche de sites pour établir les sept centres de déploiement, collaboration à la planification de l'ensemble de la démarche, coordination de centres de déploiement le soir de l'événement
124 organismes en itinérance	Diffusion de la tenue de l'événement dans leur organisme respectif, collecte de données auprès de leur clientèle
Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et Service des incendies de Montréal	Collaboration à l'élaboration du plan de sécurité, affectation des ressources humaines nécessaires au bon déroulement de l'opération le soir de l'événement
Société de transport de Montréal (STM)	Collaboration à la collecte des données dans les stations de métro le soir de l'événement

## ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

### Populations

Les populations incluses dans l'exercice du dénombrement de 2022 étaient les mêmes pour toutes les régions du Québec et sont détaillées dans le rapport provincial du MSSS<sup>3</sup>. En résumé, la collecte de données incluait les personnes en situation d'itinérance visible, soit « toute personne qui n'avait pas accès à un domicile permanent – c'est-à-dire un lieu où elle pouvait habiter en toute sécurité aussi longtemps que désiré le soir du 11 octobre 2022<sup>4-5</sup> ».

**TABLEAU 1: Catégories de personnes incluses et exclues du dénombrement**

Personnes incluses	Personnes exclues
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les personnes sans-abri</li><li>• Les personnes passant la nuit dans une ressource d'hébergement d'urgence</li><li>• Les personnes passant la nuit dans une ressource d'hébergement de transition ou de logement de transition</li><li>• Les personnes passant la nuit dans une ressource pour les personnes ou familles touchées par la violence</li><li>• Les personnes utilisant des services institutionnels de santé ou incarcérées dans un établissement de gouvernance provinciale qui sont considérées comme en situation d'itinérance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les personnes en ressource d'hébergement pour nouveaux immigrants et demandeurs d'asile</li><li>• Les personnes en ressource de transition pour contrevenants</li><li>• Les personnes incarcérées dans un établissement fédéral</li><li>• Les personnes en situation d'itinérance cachée, à moins qu'elles ne soient hébergées dans un hôtel, motel ou maison de chambre offrant un hébergement temporaire, payé ou non par un organisme. Dans ces situations, les personnes étaient admissibles à répondre au questionnaire</li></ul>

Les critères utilisés pour définir les groupes inclus et exclus dans la démarche sont identiques à ceux du dénombrement de 2018<sup>6</sup>. Il est important de souligner que les personnes en situation d'itinérance cachée, identifiées pendant la collecte de données (voir l'encadré « L'itinérance visible et l'itinérance cachée »), étaient invitées à participer en répondant au questionnaire, même si elles ne faisaient pas partie des groupes initialement inclus dans la démarche.

Le nombre total de personnes ayant rempli un questionnaire à Montréal est de 1704. De ce nombre, 1 411 questionnaires ont été remplis en français (83 %) et 293, en anglais (17 %).

3. MSSS (2023). p. 20-24.

4. MSSS (2023). p. 20.

5. De manière générale, la démarche du dénombrement s'inspire de la classification canadienne de l'itinérance pour décrire les groupes de personnes incluses dans la collecte de données : Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., Pauly, B., Pearce, B., Turner, A., et Marsolais, A. (2012). Définition canadienne de l'itinérance. Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Repéré à : <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>

6. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>

## QUESTIONNAIRE

Le questionnaire général du dénombrement de 2022 comprenait trois questions de sélection pour vérifier l'admissibilité des personnes répondantes, ainsi que 19 questions de base. Trois versions légèrement différentes du questionnaire ont été élaborées en fonction du lieu de passation (voir le [tableau 2](#)).

En 2022, chaque région avait l'opportunité d'ajouter une question supplémentaire pour aborder un sujet spécifique à son contexte régional. À Montréal, la question supplémentaire concernait les problèmes de santé vécus par les personnes en situation d'itinérance. Les résultats à cette question sont d'ailleurs présentés dans le fascicule thématique « Santé ».

Les détails relatifs à l'élaboration du questionnaire, ainsi que les différentes versions du questionnaire sont disponibles dans le rapport provincial<sup>7</sup>.

**TABLEAU 2<sup>8</sup>: Répartition des personnes en situation d'itinérance selon le type de lieu où le questionnaire a été recueilli et l'endroit où ces personnes ont passé la nuit du dénombrement Montréal en 2022**

Version du questionnaire	Type de lieu où la nuit a été passée									Total (n=1704)
	Lieu extérieur (n=245)	Hébergement d'urgence (n=510)	Ressource de transition (n=486)	Organisme mixte (n=111)	Hébergement lié à la violence (n=65)	Itinérance cachée (n=169)	Centre de thérapie (n=14)	Autre (n=23)	Donnée manquante (n=81)	
1	178	51	26	5	7	115	0	12	46	440
2	0	378	3	89	0	0	0	0	0	470
3	67	81	457	17	58	54	14	11	35	794



### NOTE

#### Comparaison des questionnaires de 2018 et 2022

Le questionnaire de 2022 comportait 20 questions. En revanche, celui de 2018 comprenait 16 questions, parfois formulées différemment des questions correspondantes en 2022.

Les versions 2018 et 2022 partagent 12 questions identiques, mais diffèrent par l'ajout et la suppression de certaines questions (par exemple, 6 questions ajoutées en 2022, contre 2 retirées par rapport à 2018). De plus, même pour les questions similaires, les options de réponse varient entre les questionnaires de 2018 et 2022.

Ces variations entre les questionnaires de 2018 et 2022 entraînent des différences dans les variables colligées, ce qui restreint, jusqu'à un certain point, la possibilité de comparer et d'interpréter les données entre ces deux années.

7. MSSS (2023). p. 27, 293-301, 304-305.

8. MSSS (2023). p. 187.

## COLLECTE DES DONNÉES

---

La collecte de données s'est effectuée en plusieurs étapes :

### ► **Sillonnage des lieux extérieurs et passation du questionnaire dans les ressources d'hébergement d'urgence (11 octobre)**

Le sillonnage dans le cadre du dénombrement consiste à parcourir les rues et les espaces publics d'une zone géographique spécifique pour interroger, si possible, toutes les personnes rencontrées sur leur accès à un logement permanent et sécurisé. Si elles n'ont pas accès à un tel logement, elles sont invitées à répondre au questionnaire (version 1).

À Montréal, les arrondissements et les villes liées ciblés pour le sillonnage ([tableau 3](#)) ont été divisés en différents secteurs. Ces secteurs ont ensuite été distribués parmi sept centres de déploiement. Les secteurs du dénombrement de 2018 ont été maintenus et d'autres ont été ajoutés à la suite de la consultation d'acteurs clés, dont des organismes de travail de rue et le SPVM.

Afin de garantir une couverture d'au moins 50 % des secteurs dans chaque arrondissement ou ville liée pour le sillonnage le soir du 11 octobre, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a effectué en amont un séquençage aléatoire pour chaque centre de déploiement. Ce séquençage visait à ce que, si seulement 50 % des enquêtrices ou enquêteurs bénévoles espérés se présentaient à un centre de déploiement, 50 % des secteurs dans chaque arrondissement (ou partie d'arrondissement si un arrondissement était réparti entre plus d'un centre de déploiement) soient couverts. Ensuite, les secteurs restants (soit la moitié des secteurs) ont également été répartis de façon aléatoire, mais de manière que la couverture des arrondissements dans lesquels on s'attendait à trouver un plus grand nombre de personnes en situation d'itinérance soit plus élevée. Puisque les secteurs couverts de chaque arrondissement ont été choisis au hasard parmi les secteurs de cet arrondissement, cette méthode n'introduit pas de biais dans l'estimation du nombre de personnes dans les secteurs non couverts.

La décision de couvrir certains secteurs ou territoires (quartiers, stations de métro, etc.) a été prise en fonction des informations et recommandations d'organismes engagés dans la lutte à l'itinérance, puis basée sur leur connaissance des réalités locales. À Montréal, les secteurs identifiés lors de l'édition de 2018 ont été conservés pour l'édition 2022, et d'autres secteurs fréquentés par des personnes en situation d'itinérance sont venus s'ajouter.

Tout comme lors des dénombrements précédents, le sillonnage a été réalisé par des personnes enquêtrices bénévoles spécifiquement recrutées pour l'exercice. Ces personnes ont été jumelées en équipe de trois ou quatre et partaient à la rencontre des personnes en situation d'itinérance dans un secteur prédéfini. Toutes les personnes bénévoles et les chefs d'équipe ont préalablement été formés par l'équipe du Service régional de l'itinérance du CCSMTL.

**TABLEAU 3 : Lieux extérieurs sillonnés à Montréal le soir du 11 octobre 2022<sup>9</sup>**

Arrondissements et villes liées qui ont été sillonnés	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ahuntsic-Cartierville</li> <li>• Baie-d'Urfé</li> <li>• Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce</li> <li>• Dollard-des-Ormeaux</li> <li>• Dorval</li> <li>• Île-Bizard</li> <li>• Lachine</li> <li>• LaSalle</li> <li>• Mercier–Hochelaga-Maisonneuve</li> <li>• Montréal-Nord</li> <li>• Ville Mont-Royal</li> <li>• Pierrefonds-Roxboro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Plateau-Mont-Royal</li> <li>• Pointe-Claire</li> <li>• Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles</li> <li>• Rosemont–La-Petite-Patrie</li> <li>• Sainte-Genève</li> <li>• Saint-Laurent</li> <li>• Saint-Léonard</li> <li>• Le Sud-Ouest</li> <li>• Verdun</li> <li>• Ville-Marie</li> <li>• Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension</li> <li>• Westmount</li> </ul>
Nombre de secteurs et lieux qu'il était prévu de couvrir	Nombre de secteurs et lieux qui ont été couverts
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 148 secteurs</li> <li>• 71 lieux ciblés</li> <li>• 17 stations de métro ou passages souterrains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 103 secteurs (70 %)</li> <li>• 44 lieux ciblés (62 %)</li> <li>• 15 stations de métro ou passages souterrains (88 %)</li> </ul>
Nombre de personnes bénévoles mobilisées	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 728 (42 % issues du personnel du RSSS)</li> </ul>	

### **Feuilles d'observation**

Durant le sillonnage, il n'était pas toujours possible de remplir un questionnaire auprès de chaque personne rencontrée, par exemple si la personne dormait, n'était pas en mesure de répondre ou refusait de participer. Dans de telles situations, les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs bénévoles étaient tenues de consigner sur une feuille d'observation le lieu et les détails observés suggérant que la personne était vraisemblablement en situation d'itinérance. À Montréal, les équipes ont comptabilisé 262 personnes dans les lieux extérieurs à l'aide de feuilles d'observation<sup>10</sup>. La feuille d'observation et les détails concernant sa conception, son utilisation par les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs bénévoles et l'analyse des données qui ont été recueillies peuvent être consultés dans le rapport provincial<sup>11</sup>.

9. MSSS (2023). p. 50.

10. Ce nombre a été ajusté subséquemment pour l'estimation du nombre de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur afin de tenir compte des secteurs qui n'ont pas pu être couverts le soir du dénombrement. Le détail de cette estimation se trouve à l'annexe H du rapport provincial (MSSS, 2023, p. 323-328).

11. MSSS (2023). p. 310-315.

## **Personnes-témoins**

À Montréal, 40 individus ont agi en tant que personnes-témoins. Leur mission consistait à se positionner dans des secteurs prédéfinis. Ces personnes-témoins restaient visibles jusqu'à ce qu'elles soient abordées par des enquêteurs ou enquêtrices bénévoles. Les équipes bénévoles étaient par ailleurs informées qu'elles pourraient trouver une personne-témoin sur leur parcours.

Sur le plan méthodologique, cette démarche poursuit deux objectifs : (1) permettre de mieux estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance qui se trouvaient dans les secteurs sillonnés, à partir de la proportion de personnes en situation d'itinérance non identifiées par les équipes de bénévoles; et (2) donner un incitatif aux bénévoles d'aborder un plus grand nombre de personnes. Cela encourageait les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs à aborder même des personnes dont l'apparence ne suggérait pas qu'elles étaient en situation d'itinérance.

Par ailleurs, un taux élevé de personnes-témoins repérées signifiait une couverture plus exhaustive et efficace du terrain. Cette technique a permis de réaliser des ajustements statistiques basés sur le nombre de personnes-témoins non repérées, ce qui a contribué à améliorer la précision des résultats obtenus. Sur les 40 personnes-témoins déployées, 26 ont été découvertes par les équipes d'enquêtrices et d'enquêteurs bénévoles, soit 64 %. Les personnes qui ont agi comme personnes-témoins ont également reçu une formation de la part du service régional de l'itinérance du CCSMTL.

### **► Passation des questionnaires dans les organismes (11 au 18 octobre)**

Dans la soirée du 11 octobre, des enquêteurs et enquêtrices bénévoles ainsi que des membres du personnel ont distribué des questionnaires (version 2) dans les centres d'hébergement d'urgence qui avaient accepté de participer à l'exercice. Du 12 au 18 octobre, le questionnaire (version 3) a été utilisé pour recueillir des informations au sein de divers organismes communautaires volontaires auprès de personnes en situation d'itinérance qui n'avaient pas encore répondu. Ces organismes comprennent des centres de jour, des banques alimentaires, des centres de crise, des ressources de transition, des centres de thérapie et des ressources d'hébergement pour les personnes victimes de violence. Le [tableau 2](#) présente le nombre de personnes ayant répondu aux trois versions du questionnaire, réparties par lieu de passation.

### **► Collecte de données administratives (11 au 16 octobre)**

L'INSPQ était chargé de rassembler les données administratives concernant les utilisatrices et utilisateurs des services d'hébergement. Ces informations ont été fournies par les établissements concernés au moyen du logiciel VOXCO. Pour les organismes n'ayant pas transmis leurs informations, le nombre de personnes hébergées a été estimé en se basant sur le taux d'occupation moyen d'autres hébergements de même type<sup>12</sup>.

Le MSSS a compilé le nombre de personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit du 11 au 12 octobre dans un centre de réadaptation en dépendance. De la même façon, les personnes en situation d'itinérance ayant passé la nuit dans un centre hospitalier ont été dénombrées à partir de la base de données clinico-administratives MED-ECHO. Depuis 2018, un code sert à identifier les dossiers des personnes n'ayant pas de logement fixe à leur entrée dans l'établissement. Enfin, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a été chargé de colliger les données des établissements de détention provinciaux et des corps de police municipaux<sup>13</sup>.

---

12. MSSS (2023). p. 35.

13. MSSS (2023). p. 35-37.

## CALCUL DU NOMBRE ESTIMÉ DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE

Pour estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022, l'INSPQ a rassemblé diverses sources de données et effectué plusieurs ajustements statistiques afin de fournir une estimation aussi précise que possible<sup>14</sup>.

L'estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible à Montréal lors du dénombrement de 2022 s'élève à 4 690 personnes, marquant une augmentation de 33 % par rapport à l'exercice de 2018, tout en tenant compte des différences méthodologiques entre ces deux exercices (tableau 4). En 2018, comparativement à l'étude de 2015 et en prenant également en compte les variations méthodologiques, une hausse de 8 à 12 % avait été relevée<sup>15</sup>.

Soulignons que le dénombrement permet d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible à un jour précis, et non de connaître le nombre de personnes qui vivent un épisode d'itinérance au cours d'une année, lequel est beaucoup plus élevé<sup>16</sup>.

**TABLEAU 4<sup>17-18</sup>: Comparaison du nombre estimé de personnes recensées dans un organisme d'hébergement, dans un lieu extérieur ou dans un établissement de détention ou un quartier cellulaire de poste de police à Montréal lors des dénombrements de 2018 et 2022**

	2018	2022	Variation
Personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur	678	797	+ 119
Personnes ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement	2 299	3 241	+ 942
Personnes ayant passé la nuit dans un établissement de détention ou quartier cellulaire de poste de police	142	114	- 28
<b>TOTAL</b>	<b>3 119</b>	<b>4 152</b>	<b>+ 1 033 (33 %)</b>

14. MSSS (2023). p. 42-44, 324-328.

15. Latimer et Bordeleau (2019). p. 82, 116-119.

16. MSSS (2023). p. 6.

17. MSSS (2023). p. 64.

18. Ce tableau présente des données ajustées pour tenir compte des différences méthodologiques entre les dénombrements de 2018 et 2022, notamment concernant les personnes ayant passé la nuit dans un organisme d'hébergement. De plus, les nombres de personnes recensées dans les centres hospitaliers ne peuvent pas être comparés en raison de différences méthodologiques significatives entre les deux exercices. Les détails de ces considérations méthodologiques et ajustements sont expliqués dans la section « 4.2.1 Comparaison entre les nombres estimés de personnes en situation d'itinérance en 2022 et ceux de 2018 » du rapport provincial (MSSS, 2023, p. 61-64).

## ANALYSE DES DONNÉES MONTRÉALAISES

---

L'INSPQ a assuré le traitement des données en collaboration avec le MSSS. Les détails sur le traitement des données peuvent être consultés dans le rapport provincial<sup>19</sup>. Précisons que le dénombrement est une étude transversale non probabiliste, c'est-à-dire qu'elle analyse les données de variables collectées à un moment donné dans une population prédéfinie et sans échantillon aléatoire de répondantes et répondants<sup>20</sup>. Les résultats du dénombrement permettent donc de mener des analyses essentiellement descriptives mettant en lumière les caractéristiques des répondantes et répondants.

La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP), en collaboration avec le Service régional de l'itinérance (SRI) du CCSMTL et l'INSPQ, a élaboré des feuillets thématiques portant sur les résultats du dénombrement à Montréal. La DRSP et le SRI n'avaient pas accès directement à la base de données, limitant ainsi certains croisements de variables. Les analyses ont été effectuées à partir de données agrégées fournies par l'INSPQ.

Une équipe de professionnelles et professionnels, soutenue par un comité de lecture, était responsable du processus d'analyse des données fournies par l'INSPQ, ainsi que de la rédaction et de la production des feuillets thématiques. Un comité consultatif, composé de représentantes et représentants de la Ville de Montréal et de l'Université McGill, a également accompagné l'équipe d'analyse et de rédaction tout au long des travaux.

## DISCUSSION

---

La réalisation d'un dénombrement des personnes en situation d'itinérance nécessite une méthodologie rigoureuse et revêt une complexité considérable, particulièrement à Montréal. Malgré sa robustesse, la méthodologie actuelle présente toutefois certaines limites nécessitant des améliorations pour les exercices futurs.

Une limite concerne le nombre probablement sous-estimé des personnes en situation d'itinérance hébergées. En effet, le processus de dénombrement se base sur des données fournies par les organismes, qui incluent notamment le nombre de lits disponibles et leur taux d'occupation à un moment précis. Cependant, comme un roulement de personnes en situation d'itinérance peut avoir lieu dans des ressources d'urgence de type 24-7, il se peut que les chiffres communiqués ne reflètent qu'une partie de la situation réelle.

Une autre limite du dénombrement de 2022 à Montréal est liée aux résultats obtenus concernant les personnes autochtones en situation d'itinérance. Malgré la mise en œuvre d'une stratégie pour engager les organismes autochtones et pour mieux joindre les personnes autochtones dans les lieux extérieurs, les données de 2022 affichent une baisse par rapport à celles de 2018. Cela ne correspond pas à la situation observée sur le terrain par les groupes communautaires. Il apparaît donc nécessaire de mieux comprendre cette situation.

Par ailleurs, bien que la méthodologie actuelle de dénombrement des personnes en situation d'itinérance puisse sous-estimer leur nombre réel, elle permet néanmoins de brosser un portrait de la situation à Montréal à différents moments. Le dénombrement contribue à documenter le phénomène ainsi que les facteurs ayant des répercussions sur l'itinérance. En ce sens, ce troisième exercice réalisé à Montréal a permis de recueillir un nombre important d'informations essentielles pour améliorer le soutien, les services et l'orientation des interventions auprès de cette population diversifiée.

---

19. MSSS (2023). p. 40-41.

20. MSSS (2023). p. 45, 313.

## CONCLUSION

---

Le dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible de 2022 a permis de répondre à trois objectifs, soit : 1) estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022 ; 2) décrire certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance rencontrées à partir d'informations recueillies par questionnaire ; 3) comparer les données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018.

Ce fascicule détaille la méthodologie appliquée pour le dénombrement de 2022 dans la région de Montréal. Il aborde l'organisation, le déploiement des ressources bénévoles sur le terrain, ainsi que la collecte et l'analyse des données. Les résultats obtenus grâce à cette démarche à Montréal sont résumés dans les autres fascicules couvrant des thèmes variés : un portrait général des personnes en situation d'itinérance visible à Montréal, la perte du dernier logement, la santé, les groupes d'âge, le genre et la diversité sexuelle et de genre, ainsi que la situation des personnes autochtones en itinérance.

Actuellement, aucune méthode unique ne suffit pour appréhender pleinement l'ampleur du phénomène de l'itinérance. Il est donc essentiel de combiner diverses méthodes et sources de données afin d'obtenir une représentation aussi fidèle que possible de la réalité terrain. Malgré ses limites, notamment la sous-estimation du nombre réel de personnes en situation d'itinérance à Montréal dans les lieux extérieurs, le processus de dénombrement demeure pertinent. Il est essentiel de poursuivre l'évaluation du nombre de personnes touchées par l'itinérance visible, de broser leur portrait et de suivre l'évolution de ce phénomène à Montréal.

## L'itinérance visible et l'itinérance cachée

L'exercice du dénombrement vise le phénomène de l'itinérance visible. Celle-ci se définit comme une situation dans laquelle les personnes n'ont pas de domicile fixe permanent et se trouvent sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine ou dans une ressource temporaire, sans avoir la possibilité de se retrouver dans un logement permanent sécuritaire dans un avenir prévisible.

Généralement, on considère qu'une personne est en situation d'itinérance cachée lorsqu'elle n'a pas de domicile fixe et qu'elle est temporairement hébergée dans un établissement hôtelier, dans une maison de chambre ou chez d'autres personnes comme la famille ou des amis<sup>21-22</sup>.

On estime actuellement que les personnes ayant vécu au moins un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie représentent entre 4,2 % et 7 % de la population québécoise<sup>23-24</sup>.

Bien que le dénombrement n'ait pas pour objectif de quantifier l'itinérance cachée, il a été observé que 169 personnes se trouvaient dans cette situation en 2022, ce qui représente 10 % des individus recensés. Il est à noter que certains groupes de personnes peuvent avoir été rendus invisibles dans la collecte des données, notamment en raison de l'absence de questions adaptées à leurs réalités spécifiques.

---

21. Latimer et Bordeleau. (2019).

22. Gravel, M.-A. (2020). Itinérance cachée: Définitions et mesures. Au Québec et à l'international. Institut de la statistique du Québec. Repéré à: <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/itinérance-cachee-definitions-et-mesures-au-quebec-et-a-linternational.pdf>

23. Gravel (2020).

24. Institut de la statistique du Québec (2023). Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021. Repéré à: <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-population-2020-2021.pdf>



Québec 